

ACTUALITE REGIONALE

▼ Afrique australe : les premières négociations relatives à un accord commercial entre le Royaume-Uni et la SACU échouent

Vendredi 15 mars, des représentants de la *Southern Africa Customs Union* (SACU), du Mozambique et du Royaume-Uni étaient réunis pour discuter du futur de leurs relations commerciales après le Brexit – qui sont actuellement régies par l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne (UE). Deux problèmes majeurs auraient empêché la conclusion d'un accord entre les parties : (i) les conditions d'obtention des certificats sanitaires et phytosanitaires pour les exportateurs agricoles sud-africains et (ii) le souhait du Royaume-Uni d'obtenir des avantages supplémentaires par rapport à ceux accordés à l'UE (notamment sur les questions de règles d'origine).

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : le Président camerounais accède à la présidence de la CEMAC

La 14^{ème} session de la conférence des chefs d'Etats de la CEMAC, qui s'est clôturée le 24 mars dernier, s'est soldée par la désignation à la présidence de l'organisation du Président camerounais Paul Biya. Lors de la conférence, l'ex-président de la CEMAC Idriss Deby est revenu sur les perspectives favorables de croissance dans la sous-région. Celle-ci pourrait atteindre 3,2 % en 2019 et 3,5 % en 2020 et 2021, contre 1,5 % en 2018. Cette évolution favorable serait le résultat des différentes réformes engagées dans chaque Etat membre.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Le G5 Sahel étudie un projet de chemin de fer

Lors de leur 5^{ème} sommet ordinaire, tenu le 5 février 2019 à Ouagadougou, les chefs d'Etats du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ont demandé au secrétariat permanent de réaliser une étude de faisabilité d'un projet de « chemin de fer du G5 Sahel » sur ses fonds propres. Le secrétariat permanent du G5 Sahel est ainsi à la recherche d'un bureau d'études pluridisciplinaire spécialisé en infrastructures ferroviaires pour la réalisation de cette étude. Un avis à manifestation d'intérêt a été lancé dans ce but début mars 2019, l'objectif global étant de déterminer les caractéristiques techniques, administratives, juridiques et financières des aménagements projetés, par une harmonisation avec les sections des rails existants.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr